

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N° 067 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE CREDIT N°7306-BF, SIGNE LE 29 MAI 2023 ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA), POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'APPUI A L'ENTREPRENEURIAT, AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET A L'ADOPTION TECHNOLOGIQUE (ECOTEC)

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député **Yiompouén Aimé SOME**, rapporteur.

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi 15 septembre, de 14 heures 35 minutes à 15 heures 15 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de crédit n° 7306-BF, signé le 29 mai 2023 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA), pour le financement du Projet d'appui à l'entrepreneuriat, au développement des compétences et à l'adoption technologique (ECOTEC).

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député Yiompouén Aimé SOME pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés les mardi 12 et jeudi 14 septembre 2023, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

En prélude aux travaux de la COMFIB, la CGSASH a organisé, le mardi 12 septembre 2023, de 08 heures 30 minutes à 09 heures 05 minutes, une séance d'appropriation du contenu du projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la COMFIB.

L'ordre du jour de la séance de travail du 15 septembre 2023 de la CGSASH a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte-rendu des travaux de la COMFIB en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Serge Gnaniodem PODA, Ministre du développement industriel, du commerce de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises. Il était assisté de ses collaborateurs et de représentants du Ministère des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour de trois points :

- objectifs, zones d'intervention et bénéficiaires du projet,
- description technique du projet,
- coût du projet et caractéristique du financement.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la COMFIB.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH portaient sur :

- les mesures prises par le gouvernement pour faciliter la mise en œuvre du projet dans les zones à forts défis sécuritaires ;
- la précision de la stratégie de communication adoptée afin que les populations bénéficiaires du projet soient effectivement impliquées ;
- la précision des détails sur les critères de sélection des bénéficiaires ;
- le contenu et le mode de détermination des communautés marginalisées ;

- la nature des formations envisagées au niveau des composantes 1 et 2 et les bénéficiaires (individus ou associations) ;
- la prise en compte par projet de la question genre ;
- le nombre d'emplois potentiels ;
- le choix du MENAPLN en lieu et place du ministère en charge de la formation professionnelle ;
- les raisons du financement sous forme de prêt ;
- le mode de gestion des garanties pour faciliter l'accès au crédit ;
- les modalités de prise en compte de l'expérience pour permettre aux nouvelles entreprises d'accéder aux marchés ;
- la sécurisation des investissements en cas de difficultés rencontrées par les nouvelles entreprises.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB fait par le rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire.

Au terme de ces échanges, la Commission estime que la ratification de l'accord de crédit permettra de :

- soutenir la création d'emplois ;
- promouvoir la transformation économique par l'accroissement de l'accès des micro, petites et moyennes entreprises (PME) au financement, aux marchés et aux technologies ;
- développer une main d'œuvre qualifiée au service du secteur privé résilient.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 15 septembre 2023

La Présidente

Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

Le Rapporteur

Yiompouén Aimé SOME

DEPUTES PRESENTS A L'APPROPRIATION

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiomouén Aimé	Vice-président
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	1^{ère} Secrétaire
4.	SAWADOGO Abdoulaye	2^e Secrétaire
1.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
5.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
6.	BALBONE Boubacar	Membre
7.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
8.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
9.	KY Drissa	Membre
10.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
11.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

DEPUTES PRESENTS A L'ADOPTION

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	1^{ère} Secrétaire
4.	SAWADOGO Abdoulaye	2^e Secrétaire
2.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
5.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
6.	BALBONE Boubacar	Membre
7.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
8.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
9.	KY Drissa	Membre
10.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
11.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

DEPUTES ABSENTS A L'ADOPTION

N°	Nom et Prénoms	Absent	Absent excusé
1.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine		X
2.	TINDANO Yentéma Arnaud		X
3.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent		X
4.	BALBONE Boubacar		X

PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Silvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire